

Commune de SAINTE-HELENE : « Lotissement communal :
« le Domaine du Koadig »

Avertissement (Protection des données personnelles) :

Les informations recueillies par la commune de Sainte-Hélène sont collectées dans le cadre de l'attribution de terrains communaux après validation des candidatures . La complétion du dossier dans un cadre précontractuel est obligatoire, sans quoi votre candidature ne sera pas retenue. Ces informations seront conservées 10 ans si le dossier est retenu. Le destinataire est le Maire ainsi que la Commission et le mandataire. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, et de limitation en adressant votre demande au Maire. Vous pouvez également recourir à la CNIL par la suite si les réponses précédentes ne sont pas suffisantes.

**Merci de bien vouloir lire et compléter soigneusement la présente fiche de pré-réservation.
Cette fiche est à adresser à la mairie pour le 31 mars 2023 -17h00 au plus tard.**

1/ Données personnelles des futurs acquéreurs

Identité

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Identité

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Contact

Adresse actuelle :

Code postal : Ville :

N° de téléphone :

Adresse email :

Contact

Adresse actuelle :

Code postal : Ville :

N° de téléphone :

Adresse email :

Numéro de lot souhaité : (3 lots maximum)

Choix n°1 : Lot

Choix n°2 : Lot

Choix n°3 : Lot

:

2/ Observations particulières :

3/ Intervention du mandataire

Le prestataire missionné par la commune contactera chaque candidat et lui adressera le dossier de candidature.

Le candidat acquéreur disposera alors d'un délai de 6 semaines pour transmettre au prestataire son dossier complet.

Chaque candidat pourra formuler 3 vœux de lots.

Le dossier de candidature sera constitué des éléments suivants, dûment remplis et signés :

- Un courrier motivant la candidature
- Le formulaire « Candidature d'acquisition » complété
- L'engagement de respect du règlement du lotissement
- L'engagement de respect du règlement d'attribution, les clauses anti spéculatives et l'attestation de véracité des informations transmises

Les candidats reconnaissent avoir pris connaissance du règlement d'attribution des lots remis avec cette fiche de pré-réserve.

Fait à SAINTE-HELENE,

Le

Nom et prénom :

Nom et prénom :

Signature

Signature